

PV réunion de TAC Saint-Gilles 21/09/2016

Présents : Billie, Paul, Bernadette, Raphaëlle

Rédac pv : Raphaëlle

-Ordre du jour :

- 1 retour du comité de coordination du 14/09 par Paul
- 2 retour sur le RIR de la régionale par Paul
- 3 logement
- 4 retour journée stop ttip/ceta du 20/09
- 5 infos

1) comité de coordination

En général, les réu du comité sont beaucoup plus détendues qu'au début : il y a moins de monde.

Il y a eu débat sur une certaine manière d'organiser les actions : quelqu'un a une idée → envoie un mail auquel il ne reçoit pas ou peu de réponse → l'idée est néanmoins poursuivie malgré peu de forces vives pour mener à bien les actions → phénomène symptomatique d'un mode de fonctionnement.

HBH cherche des volontaires pour aller à leur comité de coordination. Bernadette est intéressée.

Paul est arrivé au bout de sa mission de 6 mois de participation aux réunions du comité. Donc, Johnny aussi. Il faudra voir ensemble qui prend le relais.

L'action commune HBH/TAC :
décision prise de faire une parade en mars et des événements locaux à l'automne. La formule pour le type de « parade » n'est pas tranchée. **Il y a la demande de travailler sur un message plus politique (plus un constat, ni la présentation des alternatives).** Il y a l'idée de faire un questionnaire auprès des 13000 signataires

2) le grand RIR du 11/09

Il y avait environ 25 personnes.

Paul s'était proposé pour tenir le bar .

Il semble qu'à la régionale aussi (schème/rapport qui semble ancré), il est pensé que les locales devraient répondre aux sollicitations de la régionale lorsqu'elle conçoit des actions.

3) Logement

Raphaëlle a appelé tardivement le CODES et n'a pas eu de réponse au sujet de l'interpellation communale.

Elle essayera de les joindre pour la prochaine réunion.

Il faudra prévoir un temps de rencontre (en sous-groupe) pour aussi discuter du contenu de l'interpellation : qu'est-ce qu'on demande ?

Discussion à ce sujet : interpellier le conseil sur ses responsabilités en terme de gestion des biens inoccupés ? Au sujet des biens inoccupés qui sont la propriété de la commune ?

Bernadette nous fait un retour de sa participation à l'atelier du RBDH au sujet des logements inoccupés :

Il y a en fait 2 ou 3 cas sur des milliers de dossiers analysés et dénoncés qui aboutissent réellement. Pour 50 % des logements vides, les proprio utilisent l'argument des travaux à effectuer /en cours. Les procédures sont très longues, les proprio font des recours,... Comment soutenir ce travail titanesque : Paul propose de médiatiser des cas précis en faisant des éclats.

Dans le cadre de l'interpellation communale, ne vaudrait-il pas mieux se focaliser sur un cas précis (pour lequel ce serait bien la commune qui est responsable de l'inoccupation) plutôt que d'interpellier « en général ». Choisir un cas qui créerait un précédent ? Avec l'idée que l'action menée obligerait à quelque chose.

Idée qui revient de soutenir le travail des équipes populaires : filmer la démarche, faire témoigner les gens et médiatiser ?

4) retour stop tipp/ceta :

C'était bien ;)

5) Infos/divers :

-nuit de la résistance le mercredi 28 au Beursschouwburg de 20h à 3h
<https://www.toutautrechose.be/actualites/nuit-de-la-resistance>

-manif nationale le 29/09

-Raph a vu « Merci Patron » : action qui touche un cas et qui n'est pas reproductible mais qui a un effet. Ruffin (le journaliste à l'origine de l'action et du film) disait qu'il fallait être créatif, inventer des plans d'actions qui n'ont pas encore été pensées)

Discussion sur ce mode d'action : il y aurait moyen de beaucoup plus tirer parti des « dissonances » de fonctionnement au sein du groupe pour agir sur différents plans : le cas par cas, l'échelle locale, l'échelle nationale, l'échelle globale.

→ plus petits groupes qui bossent sur ce qui les intéressent, puis croisement et mobilisation ensemble ? A approfondir

Prochaine réunion : dimanche 2 octobre de 17 à 19h salle calcutta au pianofabriek